

**Le Centre français sur les Etats-Unis  
(CFE)**

*Troisième Conférence Annuelle du CFE*

Paris, 12-13 décembre 2002  
Quatrième table ronde :

*Un dialogue franco-américain sur le changement climatique*

[www.cfe-ifri.org](http://www.cfe-ifri.org)



---

i n s t i t u t  
f r a n ç a i s  
d e s r e l a t i o n s  
i n t e r n a t i o n a l e

Participants : Rafe POMERANCE, *Americans for Equitable Climate Solutions (AECS)*  
Corinne LEPAGE, *Avocat à la Cour, Ancien Ministre de l'Environnement*

Président : Pierre LEPETIT, *Institut Français des Relations Internationales (Ifri)*

La lutte contre le changement climatique constitue aujourd'hui une source majeure de désaccord et d'incompréhension dans la relation transatlantique. Avant le retrait américain du protocole de Kyoto, le désaccord portait à la fois sur l'ampleur de l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur la part respectives des « politiques et mesures » et des « instruments de flexibilité » (en particulier l'échange de crédits d'émissions). Depuis le retrait américain et l'annonce d'une politique nationale alternative par l'administration Bush, Europe et Etats-Unis restent formellement tenus par le même objectif à long terme (celui fixé par la Convention Cadre sur les Changements Climatiques), mais ne travaillent plus dans le même cadre international quant à la mise en œuvre de solutions concrètes.

Le rejet de Kyoto a suscité une profonde incompréhension en Europe. Il ne s'agit pourtant nullement d'une surprise. Avant la signature du traité, le Sénat (qui ratifie les traités par un vote à la majorité qualifiée) avait voté par 96 voix contre zéro une résolution non contraignante qui, de fait, retirait tout mandat à l'administration Clinton pour signer l'accord. La politique fédérale annoncée par l'administration début 2002 est très modeste dans ses objectifs ; cela s'explique en partie par l'effet « 11-Septembre », qui a fait disparaître toute pression politique pour agir sur la question du changement climatique.

Paradoxalement, le retrait américain a eu deux effets positifs : il a galvanisé les autres Etats parties au Protocole, leur permettant de trouver un accord sur sa mise en œuvre, à Bonn puis à Marrakech ; ensuite, il a sans doute fait naître une « niche » politique pour les responsables locaux aux Etats-Unis (notamment au niveau des Etats fédérés), dont beaucoup sont aujourd'hui très actifs dans le domaine du changement climatique. Cependant, certains membres de l'administration actuelle restent sceptiques vis-à-vis des travaux scientifiques qui motivent l'action internationale, en particulier les rapports du GIEC. Le président Bush lui-même n'est pas convaincu de la nécessité d'une action immédiate pour réduire les émissions de GES. Le retrait américain de Kyoto traduit donc bien une fracture entre les gouvernements européens et américains sur ce sujet, et non seulement une divergence d'appréciation sur les solutions à mettre en œuvre.

Les pays européens, pour la plupart, auront les plus grandes difficultés à atteindre leurs objectifs de réduction pour la première période d'engagement (2010-2012). On peut en outre s'inquiéter de la différence qui se creuse entre Europe et Etats-Unis quant aux budgets de recherche et développement en matière de technologies énergétiques. Un rapprochement des politiques américaines et européennes en matière de lutte contre le changement climatique devrait donc passer par une prise de conscience plus nette, de la part du gouvernement américain, de ses responsabilités à l'égard d'un problème global, et par une évolution de l'approche européenne qui fasse plus de place aux dimensions technologiques et industrielles de la lutte contre les émissions.